



ALPES DU LEMAN - TAXE DE SEJOUR

ALPES DU LEMAN - TAXE DE SEJOUR

COMMUNES DE BELLEVAUX - HABERE-LULLIN - HABERE-POCHE-LULLIN-
MEGEVETTE-REYVROZ - SAXEL- VAILLY-VILLARD

Tarifs fixées par délibérations du :
Habère-Poche : 14 septembre 2018 - Habère-Lullin : 18 septembre 2018
Saxel : 27 septembre 2018- Villard : 28 septembre 2018 - Mégevette : 10 septembre 2020 -
Communauté de Communes du Haut-Chablais 11 septembre 2018

Conformément au décret n°88,630 du 6 mai 88, les tarifs de la taxe de séjour ont été fixés par catégories d'hébergements.

CATEGORIES D'HEBERGEMENTS

TARIFS

Hôtels, meublés de tourisme et résidences de tourisme 5* et 4*	0,85 €
Hôtels, meublés de tourisme et résidences de tourisme 3*	0,70 €
Hôtels, meublés de tourisme, résidences de tourisme 2* et villages de vacances 4* et 5*	0,65 €
Hôtels, meublés de tourisme, résidences de tourisme 1*, villages de vacances 1, 2 et 3* et chambres d'hôtes	0,65 €
Hôtels, meublés de tourisme, résidences de tourisme, villages de vacances et tout autre hébergement en attente de classement ou sans classement**	5% du coût de la nuitée par personne
Terrains de camping et terrains de caravaneige 3* et 4*	0,40 €
Terrains de camping et terrains de caravaneige non classés ainsi que tout terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes 1* et 2*	0,20 €

** Le taux adopté s'applique par personne et par nuitée dans la limite du tarif le plus élevé voté par la collectivité ou du tarif plafond applicable aux hôtels de tourisme 4*

Exonérations obligatoires

- ° Les personnes mineures ;
- ° Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune ;
- ° Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire ;
- ° Les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à un montant déterminé par délibération.

Ces tarifs sont applicables au 1er JANVIER 2021 pour toutes les catégories d'hébergements.

La taxe de séjour est perçue toute l'année. La taxe de séjour perçue est déclarée en avril et octobre de chaque année.

Contact : OFFICE DE TOURISME DES ALPES DU LEMAN
Bureau de Belleaux - 99 Route de St Jeoire - Immeuble Les Contamines 74470 BELLEVAUX
Téli. 04 50 73 71 53 - email: info@alpesduleman.com - www.alpesduleman.com